

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 17 novembre 2025

N° CM17112025-04
LG/NB

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept du mois de novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 10 novembre 2025

Nombre de Conseillers : 29
Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M. D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, Mme E. BILLEAUD, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M. JM. BEAUFFRETON ; Mme M. RANGEARD formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M F. RABAUD	Procuration à	Mme M. DEVANNE
Mme I. BROSSET	"	M. A. GUILLOTEAU
Mme M. LERAY	"	Mme A. RABILLER
M N. RIPAUT	"	M P. BOUSSEAU
M E. RABILIER	"	Mme L. VILLATEAU
M M. PRAUD	"	M J. BALLAY
M. K. SERIN	"	M. D. DOLE

Secrétaire : M. N. GODET

OBJET : ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ D'AMENAGEMENT DU CHEMIN DES PUY, DU GIRATOIRE DU FRANCE, DE LA RUE CATHERINE DE THOUARS ET DE LA RUE DELAVAU

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la commande publique,

CONSIDERANT la consultation engagée le 3 septembre 2025 pour l'attribution des marchés de travaux en vue de l'aménagement du Chemin des Puits, du giratoire du France, de la rue Catherine de Thouars et de la rue Delavau. Cette opération comprend un réaménagement des secteurs suivants :

- Tranche Ferme : Chemin des Puits
- Tranche Optionnelle n°1 : Giratoire du France
- Tranche Optionnelle n°2 : Rue Catherine de Thouars et 1ère section rue Delavau
- Tranche Optionnelle n°3 : Deuxième section rue Delavau

CONSIDERANT l'estimation du marché ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 21/11/2025

Reçu en préfecture le 21/11/2025

Publié le

ID : 085-218501823-20251117-CM17112025_04-DE



RECAPITULATIF GLOBAL	
MONTANT TOTAL HT - TRANCHE FERME (Chemin des Puys)	196 336,00 €
MONTANT TOTAL HT - TRANCHE OPTIONNELLE 1 (Giratoire du France)	58 358,50 €
MONTANT TOTAL HT - TRANCHE OPTIONNELLE 2 (Rue Catherine de Thouars)	344 800,00 €
MONTANT TOTAL HT - TRANCHE OPTIONNELLE 3 (Rue Alphonse Delavau)	483 905,00 €
MONTANT TOTAL GLOBAL HT	1 083 399,50 €
TVA à 20 %	216 679,90 €
MONTANT TOTAL GLOBAL TTC	1 300 079,40 €

CONSIDERANT les trois candidatures enregistrées,

CONSIDERANT l'analyse des offres, conduite sur la base des critères fixés dans le règlement de consultation, à savoir :

- Critère 1 - Prix : 40 points
- Critère 2 - Méthodologie de mise en œuvre et de déploiement de la solution proposée : 15 points
- Critère 3 - Moyens humains et techniques mis à disposition pour réalisation des prestations : 10 points
- Critère 4 - Organisation du chantier (planning et plan de phasage) : 20 points
- Critère 5 - Performance en matière de protection de l'environnement : 15 points

CONSIDERANT qu'à l'issue de cette phase d'analyse, il a été proposé le classement suivant :

Entreprises	Critère 1 sur 40	Critère 2 sur 15	Critère 3 sur 10	Critère 4 sur 20	Critère 5 sur 15	Total sur 100	Classement
CHARIER TP SUD - Agence de CERIZAY	40,00	15	10	20	15	100	1
SAS DELLTRA	37,95	8	5	13	10	73.95	2
COLAS France - Agence Fontenay le Comte	36,55	8	10	3	12	69.55	3

CONSIDERANT la proposition d'attribuer le marché relatif à l'exécution des travaux d'**Aménagement du Chemin des Puys, du giratoire du France et de la Rue Delavau** au candidat qui a présenté l'offre la plus compétitive au regard des critères de jugement, soit l'entreprise **CHARIER TP SUD** pour un montant total global de 995 034.00 € HT, soit 1 194 040.80 € TTC. Cette offre se décompose comme suit :

RECAPITULATIF GLOBAL	
MONTANT TOTAL HT - TRANCHE FERME (Chemin des Puys)	181 385,35 €
MONTANT TOTAL HT - TRANCHE OPTIONNELLE 1 (Giratoire du France)	45 060,15 €
MONTANT TOTAL HT - TRANCHE OPTIONNELLE 2 (Rue Catherine de Thouars)	313 225,50 €
MONTANT TOTAL HT - TRANCHE OPTIONNELLE 3 (Rue Alphonse Delavau)	455 363,00 €
MONTANT TOTAL GLOBAL HT	995 034,00 €
TVA à 20 %	199 006,80 €
MONTANT TOTAL GLOBAL TTC	1 194 040,80 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après un vote à main levée qui a donné, pour 29 votants, 22 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention :

- DECIDE de classer les offres comme suit :

Entreprises	Critère 1 sur 40	Critère 2 sur 15	Critère 3 sur 10	Critère 4 sur 20	Critère 5 sur 15	Total sur 100	Classement
CHARIER TP SUD - Agence de CERIZAY	40,00	15	10	20	15	100	1
SAS DELLTRA	37,95	8	5	13	10	73.95	2
COLAS France - Agence Fontenay le Comte	36,55	8	10	3	12	69.55	3

- DECIDE d'attribuer le marché à l'entreprise CHARIER TP SUD ;
- AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Noël GODET
Secrétaire de séance